

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 JANVIER 2014

L'an deux mil quatorze, le onze janvier, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 20 décembre 2013.

Etaient présents : Perrine FORZY, Francis LORIOT, Alexandre QUILLET, Bruno TAUNIN, Patricia LEROUX, Anne SIGWALT, Benoît MORELLET

Absents excusés : Danièle LEMETAIS, Guillaume VOELTZEL

Secrétaire de séance : Bruno TAUNIN

Membres en exercice : 9

Après approbation du dernier procès-verbal l'ordre du jour a été étudié comme suit

1. Réflexion sur les projets impactant le futur PLU : Equipements publics, activités, déplacements, vie sociale.

Au cours des échanges sur les projets impactant le futur Plan local d'urbanisme les Conseillers municipaux ont relevés les points suivants :

Equipements publics :

Besoins, Problèmes liés à nos équipements :

Notre maison des associations est très pratique et sert aux villageois pour des fêtes familiales ; elle est chaleureuse, de taille moyenne, facile à chauffer.

Le préau sert pour les vins d'honneur de fêtes familiales et aussi pour des lotos, troc plantes, repas et manifestations organisés par le comité des fêtes ; il est spacieux et son ouverture sur la cour est pratique. Cependant il n'est pas chauffé, mal isolé, et les toilettes ne sont pas adaptées aux handicapés.

La mairie et l'ancienne bibliothèque sont mal appropriées pour aménager une entrée, un secrétariat, une salle du conseil et mariage.

La place du village est un poumon vert ; elle sert aux jeux de ballon (peu pratique à cause des voitures), à la foire à tout, aux fêtes de village, de parking.

Equipements sous utilisés, locaux vides :

L'ancienne école n'a plus de fonction aujourd'hui.

La ludothèque sert 4 demi-journées par an pour accueillir les assistantes maternelles ; cette activité pourrait se dérouler dans la Maison des Associations.

L'église est peu utilisée ; cependant nous pensons qu'il est important de continuer à l'entretenir car elle reste un lieu référent pour les villageois.

Secteurs où nous souhaiterions acquérir du foncier et pour quel projet :

La Commune ne dispose d'aucun foncier communal.

Le pré en face de l'église (surface = 5 500 m²) est central et pourrait permettre à minima d'accueillir une aire en herbe stabilisée pour du stationnement, un espace de jeux et des logements.

Idéalement, sa visibilité conviendrait à un commerce de proximité type dépôt de pain, vente de produits locaux (produits maraîchers, fromages de chèvre, surplus de jardins potagers),

jardin partagé, un restaurant associatif (en projet) ; voir même pour les équipements communaux (mairie, salle multi activités).

Dans le cadre d'une réflexion poussée, la Commune aura à définir un projet en fonction de ses moyens budgétaires en se projetant à court, moyen et long terme.

Vie économique :

Nous ne connaissons pas de porteur de projet qui recherche des locaux ou du foncier, mais connaissons des projets d'installations d'entreprises sur la commune de maraîchage, élevage de chèvres, restaurant associatif et savons qu'elles auront besoin de mise en valeur de leur activité.

Une agricultrice a un projet d'élevage de poules en plein air et un agriculteur un projet de séchage de produits issus de l'agro alimentaire.

Une agricultrice a ouvert un gîte rural et un agriculteur accueille 40 cars de lycéens par an pour un parcours pédagogique dans son exploitation.

Il n'y a pas de gros problème de stationnement dans la commune (à condition de pouvoir continuer à utiliser le pré en face de l'église) mais une difficulté de manœuvre de demi-tour à la sortie du village route de Villers.

Nous n'avons plus de commerces et pas de locaux commerciaux vides.

Un boucher ambulant passe une fois/semaine et un boulanger tous les 2 jours

Déplacements, promenade :

Nous sommes attachés à notre chemin de tour de ville et souhaitons le pérenniser, voir le prolonger autour des maisons de l'impasse de la mare.

Nous souhaitons retrouver le débouché sur Etrépagny du chemin dit de Fissancourt. Depuis 1999, l'usine Saint Louis Sucre l'a fermé par une barrière infranchissable. Ce chemin (parallèle à la RD6) permettrait de se rendre à Etrépagny à pied ou à vélo par un chemin à travers la plaine.

Idéalement nous aimerions trouver des itinéraires de promenade, en reliant les différents chemins existants vers des communes voisines.

Vie sociale

Les évènements associatifs, festifs, d'animation du village de notre commune sont les vœux du maire, le repas du 14 juillet, les trocs-plantes au printemps et en automne, le loto, le repas du Beaujolais nouveau, la foire à tout, ...

Suivant les initiatives, nous avons organisé ces dernières années des concerts de jazz et pop musique avec un groupe de jeunes du village, une exposition de cartes postales du village, une d'œuvres des talents communaux,...

Une forte demande émerge pour une nouvelle exposition de photos et cartes postales et pour des visites des fermes.

2. Décision budgétaire complément de travaux paysagers

Le montant total des travaux pour les aménagements opérés cet été route de Chauvincourt, impasses des peupliers, rue et impasse du Clos Thorel s'élève à 180 000 € TTC pour 175 000 € prévus (cf. conseil municipal du 16 septembre 2013), soit un surcoût de 2.86 % par rapport aux prévisions.

Nous avons également dépensé 5 000 € de travaux rue Oulgate et chemin du Raillard.

Le Conseil Municipal s'engage à inscrire au Budget prévisionnel 2014 la somme de 3 800 € en complément d'investissement à l'article 2152 pour les travaux d'aménagements paysagers.

3. Questions diverses :

Une pièce de théâtre tout public sera proposée à la Maison des Associations le 16 février à 14h45. Francis Lorient a porté plainte au nom de la commune pour les tags sur le mobilier urbain et commande a été faite pour le nettoyage.

Une déclaration de sinistre, après tempête, a été faite auprès de notre assureur pour la toiture de l'église.

Vote du Compte administratif 2013 : La commission des finances se réunira le lundi 10 mars à 20h et le Conseil municipal le 19 mars à 20h.

Budget : L'abribus de la place de la mare est à bout de souffle et il conviendrait d'en installer un nouveau. Les radiants de l'église et du préau devraient être remplacés.

Perrine Forzy demandera au Conseil général s'il pourrait repeindre l'axe de la RD6 au niveau du virage vers les Thilliers, et avancer le panneau annonçant le rond point en amont de la route de Bonnemare.

Idée évoquée : Installation d'un panneau clignotant de rappel de limite de vitesse à 50km/heure à l'entrée du village côté route de Villers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.